

LA CHAÎNE D'INFORMATION INTERNATIONALE POUR LA FRANCE

PERSPECTIVES D'UN PROJET DÉJÀ ANCIEN

PAR

GÉRALD ARBOIT (*)

Le 12 février 2002, devant le Haut Conseil de la Francophonie, le Président Jacques Chirac s'interroge sur « *les insuffisances persistantes de l'information et de l'audiovisuel francophone sur la scène mondiale* ». Le 7 mars suivant, il reprend ces propos devant les représentants des Français de l'étranger, présentant cette « *grande chaîne d'information internationale* », qu'il appelait de ses vœux depuis de longues années, comme « [essentielle] *pour le rayonnement de notre pays* », comme « *un lien vivant et immédiat avec la métropole* » (1). Derrière ces paroles se profilent les effets de la bataille de l'information que livrent les Etats-Unis en marge de leur guerre contre le terrorisme.

Pourtant, l'idée d'une « CNN à la française » est déjà une histoire ancienne. Elle est le fruit de télescopages de l'actualité internationale, des volontés politiques et des capacités pratiques. Enjeu de pouvoir, elle requiert une urgence immédiate. Enjeu éphémère, elle bute sur les réalités des contingentements de la vie publique. Enjeu de puissance, elle varie selon les moments. De TV5, la télévision francophone voulue par le Président Mitterrand, à la chaîne d'information internationale de son successeur, la France est en perpétuelle recherche d'une politique audiovisuelle extérieure concrète.

Les arrière-pensées sont nombreuses. Le manque de cohésion du pôle audiovisuel extérieur et la pluralité des opérateurs appelaient une réforme. La chaîne de l'information en continu, la « CNN à la française », semble désormais en bonne voie.

(*) Docteur en Histoire contemporaine, chercheur au CERIME à l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

(1) Propos cités au printemps 2003 par la Direction du développement des médias, dépendant des services du Premier ministre : cf. le site Internet www.ddm.gouv.fr/dossiers-thematiques/documents/chaineinfo.html.

A LA RECHERCHE DE LA POLITIQUE
AUDIOVISUELLE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

L'enjeu de la bataille de l'information ne s'était pas vraiment révélé en France, du moins jusqu'à la première Guerre du Golfe. A partir de là, les événements mondiaux s'emballent, les crises politiques également, tandis que s'enchaînent les périodes de cohabitation, limitant les possibilités d'action à l'international. Avec son second mandat, libéré de l'opposition des majorités présidentielle et parlementaire, Jacques Chirac peut se pencher librement sur la question. Si sa décision était presque passée inaperçue dans le climat délétère marquant la campagne présidentielle 2002, il faut pourtant reconnaître que son « ambition d'une grande chaîne d'information internationale en français, capable de rivaliser avec la BBC ou CNN » avait de quoi détonner dans le paysage audiovisuel. Toutefois, l'idée n'était pas neuve : on y retrouvait des déclarations d'intention énoncées depuis quinze ans déjà.

Une lente prise de conscience

La question d'une chaîne d'information internationale émerge dans le discours politique en marge des problèmes de positionnement de TV5, la première télévision internationale de langue française. Lancée le 2 janvier 1984, elle se heurta rapidement aux contradictions inhérentes aux conditions de l'ambition qui était formée pour elle. Deux mois plus tard, elle devenait l'un des quatre opérateurs directs du nouveau Haut Conseil de la Francophonie. Cependant, la France, son principal actionnaire (2), était pressée d'agir. L'occasion lui en est fournie à la suite du premier Sommet de la Francophonie, en février 1986. Le nouveau Secrétariat d'Etat à la Francophonie se voyait, entre autres, chargé de coordonner l'action télévisuelle extérieure de la France. Cette mission prit un tour nouveau, deux ans plus tard, avec la nomination à cette charge de l'académicien Alain Decaux.

Parallèlement, le gouvernement confiait au député Michel Péricard une mission d'étude sur la politique audiovisuelle extérieure de la France. Dans sa lettre de mission, le Premier ministre d'alors, Jacques Chirac, affirmait que cette politique « est une des composantes essentielles de la présence française à l'étranger et de son rayonnement » (3). Ses conclusions sont alarmantes : insuffisances, faiblesses, désorganisation, dispersion administrative caractérisent l'action audiovisuelle française. Alain Decaux, auteur d'un nouveau rapport à l'intention de Michel Rocard, chercha à établir une cer-

(2) L'essentiel de l'audiovisuel extérieur de la France était entré dans le capital de la chaîne francophone. Aux côtés des trois chaînes publiques de l'époque (TF1, Antenne 2 et FR3) et de l'Institut national de l'audiovisuel, le holding étatique Sofirad était partie prenante dans TV5 pour 22 %. A compter de 1987, cet actionnaire principal réorienta sa mission vers la coopération internationale.

(3) Lettre du 29 septembre 1987, citée par Michel PÉRICARD, *La politique audiovisuelle extérieure de la France. Rapport au Premier ministre*, La Documentation française, Paris, 1987, p. 7.

taine cohérence : un comité interministériel placé sous l'autorité du Premier ministre, le Conseil de l'audiovisuel extérieur français (CAEF), et un instrument de coopération, la banque de programmes Canal France International (CFI), étaient créés ; sur le plan pratique, TV5 était privilégiée, à charge pour la chaîne francophone d'adapter ses programmes aux différents publics visés (Europe, Amérique du Nord), tandis que CFI diffusait quatre heures de programmes à destination de l'Afrique (4). Rapidement, les deux chaînes, qui n'étaient pas animées par une volonté de concurrence (5), privilégièrent les synergies (6).

Le député et le ministre ne définissaient aucunement les intérêts pour le pays d'avoir une politique efficace en la matière. La première guerre du Golfe allait contribuer à apporter une clarification : la couverture américaine du conflit, ce fameux « effet CNN » qui devait être sanctifié pendant une décennie comme ce quatrième pouvoir rêvé, capable d'amener les gouvernements à agir ou réagir devant l'opinion internationale, demandait une réaction française ; des hommes politiques se mirent à rêver « d'une CNN à la française ». L'expression vient de naître ; elle va faire florès. Le député Philippe Séguin, historien de formation, se souvenait que de la Seconde Guerre mondiale émergea l'Agence France-Presse (AFP), afin de disposer d'« une source permanente d'information française » ; et de préconiser une « voie francophone pour faire face à CNN », à savoir TV5. De son côté, Hervé Bourges, président de la Sofirad, rappela qu'il avait mené des études sur la création d'une chaîne européenne d'information. Les deux chaînes privées, TF1 et Canal Plus, n'étaient pas en reste, annonçant aussitôt leur intention de créer une chaîne câblée commune, en langue française et à vocation européenne. Pendant ce temps, le Parlement européen se saisissait d'un projet similaire, développé depuis dix-huit mois par l'Union européenne de radio-diffusion (7).

Périodiquement, particulièrement lors des périodes d'actualité « chaude », en Bosnie, au Kosovo ou ailleurs, la question d'un canal « CNN à la française » resurgit dans les milieux politico-médiatiques français. Cependant, en dehors de ces périodes, le système de multidiffusion, sans préjuger d'une lassitude de l'opinion, semble convenir aux différents rapporteurs mandatés par le gouvernement. TV5 remplit sa mission, n'hésitant pas à interrompre ses programmes et à relayer l'actualité américaine du 11 septembre 2001

(4) Alain Decaux, *La politique télévisuelle extérieure de la France. Rapport au Premier ministre*, La Documentation française, Paris, 1989.

(5) « Canal France International propose aux Canadiens une association en direction de l'Afrique », *Le Monde*, 9 juillet 1989.

(6) Guy DUTHEIL, « TV5 et CFI font cause commune pour l'audiovisuel extérieur », *Le Monde*, 11 juin 1997.

(7) Alain WOODROW, « Euronews, la future chaîne d'information continue. Une riposte européenne à CNN », *Le Monde*, 6 mai 1991. L'accord ne se fit pas entre les deux chaînes privées : cf. *Le Monde*, 4 septembre 1991.

pendant six jours (8). Toutefois, la tournure même des événements qui s'en suivirent, d'abord en Afghanistan, puis en Iraq, amènera le Président Chirac à relancer l'idée d'une telle chaîne capable de porter à l'étranger un autre point de vue sur l'actualité (9).

Une difficile mise en œuvre

La prise de conscience aura été longue et désordonnée. Dans l'euphorie médiatique de l'après-guerre de 1991, les projets de chaîne d'information continue abondent. Tout le monde, opérateurs audiovisuels et gouvernements, a pu admirer l'utilité d'un tel outil. De fait, la question de l'intérêt pour la France passait une fois de plus au second plan. D'ailleurs, au-delà de la multitude de plans qu'ils commandent, les gouvernements successifs se sont contentés de réaffirmer leur soutien à TV5. Dès la rentrée 1991, au terme d'un nouvel habillage, la nouvelle grille des programmes avait mis l'accent sur l'information (10). Aussi, lorsqu'au terme d'un vingt-cinquième rapport en moins de dix ans, le président de Radio-France Internationale (RFI), Jean-Paul Cluzel, et le journaliste Michel Meyer proposeront de créer une « chaîne vitrine », regroupée avec TV5, RFI et CFI dans un *holding* baptisé Téléfi, en mai 1997 (11), la première décision du gouvernement suivant sera d'écarter cette « nouvelle 'usine à gaz' [pour] 'prendre appui sur l'existant' ». L'harmonisation des structures de TV5 et de CFI, ainsi que la place de l'information dans le nouveau dispositif sont mises à l'ordre du jour. C'est l'objet du plan présenté par le ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, le 30 avril 1998 : « une relance ambitieuse de la chaîne francophone TV5, un soutien accru à l'exportation des programmes français et une aide financière renforcée pour que le plus grand nombre possible de chaînes françaises soit diffusé sur le plus grand nombre de bouquets satellites » (12).

En dehors des milieux politiques et des gouvernements, cette position n'était bien évident pas partagée. Dans un secteur aussi concurrentiel, beaucoup de magnats français veulent se penser comme un nouveau Ted Turner. A compter de 1992, les projets se multiplient. Le président commun d'Antenne 2 et FR3, Hervé Bourges, écrit au Président Mitterrand sur l'urgence

(8) Catherine HUMBLLOT, « TV5, la chaîne mondiale francophone, jouie l'info en continu », *Le Monde*, 22 mars 2003.

(9) Florence AMALOU, « La chaîne française d'information internationale relancée », *Le Monde*, 21 juin 2002.

(10) « La rentrée de TV5 », *Le Monde*, 15 septembre 1991.

(11) Dorothee TROMPARENT, « Téléfi, un CNN à la française », *Le Monde*, 6 octobre 1996; Guy DUTHEIL, « TV5 et CFI font cause commune pour l'audiovisuel extérieur. Le plan Cluzel », *Le Monde*, 11 juin 1997; Jean-Jacques BOZONNET, « M. Gouyou Beauchamps entend renforcer la coopération audiovisuelle francophone », *Le Monde*, 12 avril 1997.

(12) Yves-Marie LABÉ / Nicole VULSER, « M. Védrine préconise trois axes de développement pour l'audiovisuel extérieur », *Le Monde*, 2 mai 1998. Le plan Védrine du 30 avril 1998 est consultable sur le site Internet www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier-polpublic/audiovisuel/chrono/vedrine980430.shtml.

de ce sujet (13). Profitant de la crise de La Cinq, mais aussi pour contrer le plan de reprise de son actionnaire Silvio Berlusconi, le 20 janvier 1992, TF1, M6 et Canal Plus présentent, avec l'assentiment du président commun des chaînes publiques, un projet de chaîne d'information en continu (14). L'opération fait long feu : le gouvernement préempte le réseau pour installer la chaîne culturelle franco-allemande Arte. Cela laisse à certains protagonistes un goût d'inachevé. Le 25 août 1993, Patrick Le Lay, PDG de TF1, annonce le lancement pour le premier semestre 1994 d'une chaîne d'information destinée aux réseaux câblés et au satellite. Canal Plus, puis la radio périphérique Europe 1, sont invités à se joindre à cette initiative qui donne naissance, le 24 juin 1994, à La Chaîne Info (LCI) (15).

Le pari industriel de la première chaîne française, comme celui qui présidait au plan Cluzel, se fondait sur les difficultés récurrentes de l'autre modèle de chaîne d'information continue, européen celui-là, Euronews. La chaîne multilingue avait vu le jour le 9 juin 1992, mais son manque de moyen était criant. « *Echec* » pariait Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, tandis que Jean-Paul Cluzel fondait la réalisation de son projet sur la disparition inéluctable de la chaîne. Cependant, comme la prise d'otages de l'Airbus d'Air France, en décembre 1994, avait permis de lancer LCI, les opérations de l'OTAN au Kosovo, cinq ans plus tard, lui ont donné l'ambition de « *devenir une sorte de CNN à la française* » (16) et assuré l'avenir d'Euronews, sans pérenniser sa stabilité financière.

ON A RETROUVÉ LA POLITIQUE AUDIOVISUELLE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

S'il est difficile de préciser les motivations des gouvernements depuis 1987 en la matière, l'intérêt des entreprises audiovisuelles privées les éclaire d'un jour nouveau. La fin du monopole de l'État sur la radio et la télévision, en 1982, a remodelé le paysage audiovisuel. Surtout, il lui a conféré une logique économique qu'il ne connaissait pas, ou peu, du temps du monopole de l'ORTF. Le passage à l'ère industrielle impliqua un nouveau comportement

(13) Christian KERT, *Rapport d'information par la mission d'information commune sur la création d'une télévision française d'information à vocation internationale, II*, Rapport d'étape n° 857, Assemblée nationale, 14 mai 2003, p. 67. L'audition d'Hervé Bourges, président de l'Association internationale de la presse francophone, est datée du 10 avril 2003.

(14) Yves MAMOU / Yves-Marie LABÉ, « Afin d'éviter la prise de pouvoir de Silvio Berlusconi TF1, M6 et Canal Plus projettent un 'CNN à la française' pour remplacer La Cinq », *Le Monde*, 22 janvier 1992.

(15) Ariane CHEMIN, « Un projet de la Une auquel Canal Plus pourrait collaborer. TF1 annonce le lancement d'une chaîne d'informations pour 1994 », *Le Monde*, 27 août; « La préparation d'une 'CNN à la française'. TF1 et Europe 1 prêts à s'associer pour la future chaîne d'information continue », *Le Monde*, 29 octobre 1993; « Lancement de l'information en continu le 24 juin prochain. TF1 a d'autres chaînes thématiques en projet » (avec Yves MAMOU), *Le Monde*, 14 mai 1994.

(16) Piotr MOSZYNSKI, « OTAN en emporte l'incompétence journalistique », *Wprost*, cité dans *Courrier international*, 15 avril 1999.

pour le secteur public. Sa partie la plus fragile, en raison de sa diversité, était inévitablement son pôle extérieur.

Des polyphonies francophones...

La diplomatie publique de la France s'exprime traditionnellement par la voix du ministère des Affaires étrangères. La promotion des opérateurs français de télévision et de radio à l'étranger est donc un acte de souveraineté dont la mise en œuvre incombe à la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID). L'action audiovisuelle extérieure, déclarée « *priorité stratégique* » (17) tant son développement est multi-forme, vise notamment à « *renforcer la présence audiovisuelle française dans le monde* », à « *favoriser le développement et la professionnalisation du secteur des médias [...] dans les pays auxquels la France est liée par un devoir de solidarité* » (18). Cependant, la promotion de la Francophonie est du domaine d'un secrétariat d'Etat particulier (ministère de 1988 à 1990), dont l'audiovisuel extérieur fait spécifiquement partie de ses compétences. Ce qui n'est pas sans froisser certaines susceptibilités, comme en témoigne la querelle initiée par Thierry de Beaucé, Secrétaire d'Etat chargé des Relations culturelles internationales, dans un entretien accordé au journal *Le Monde* en juin 1989, quelques jours avant que son collègue Alain Decaux ne remette son rapport au Premier ministre (19).

Depuis l'ORTF, la télévision est aussi considérée en France comme un objet culturel. De plus, le ministère de la Culture et de la Communication « *participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'action extérieure de la France* » (20). Il siège au sein du CAEF, qui se réunit de 1992 à 1996, puis du Comité stratégique de l'action télévisuelle, institué au printemps 1997 auprès du ministre des Affaires étrangères (21). Le projet CFI et la nomination de Patrick Imhaus à la présidence de TV5 ont été le résultat de la concertation entre Alain Decaux et Catherine Tasca, ministre déléguée chargée de la Communication (22). L'entente n'est toutefois pas toujours facile. Ainsi, dans son projet de loi audiovisuel présenté le 28 janvier 1998 en conseil des ministres, Catherine Trautmann, en charge de la Culture et de la Communication, n'aborde que des sujets

(17) DGCID, *Rapport d'activité 2000*, sur le site Internet www.france.diplomatie.fr/cooperation/dgcid/rapport-00/page-0801.html.

(18) *Ibid.*, *Bilan 2002 et perspectives*, sur le site Internet www.france.diplomatie.fr/cooperation/dgcid/rapport-02/page-0502.html.

(19) Michel COLONNA D'ISTRIA / Jean-François LACAN, « Un entretien avec Thierry de Beaucé », *Le Monde*, 22 juin 1989. Deux jours plus tard, le même journal publiait un communiqué de Michel Rocard rappelant qu'il avait confié au ministre de la Francophonie une mission de développement de l'action télévisuelle extérieure.

(20) Décret du 15 mai 2002, cité par Jean-Jacques AILLAGON dans sa réponse à la Cour des comptes, *Rapport 2002*, sur le site Internet www.ccomptes.fr/Cour-des-omptes/publications/rapports/rp2002/chapitre-VI.pdf, p. 539.

(21) Décret n° 97-235, 14 mars 1997, *Journal officiel*, 16 mars 1997.

(22) Alain DECAUX, *Le Tapis rouge*, Perrin, Paris, 1992, pp. 211 et 221.

nationaux, alors qu'elle insistait encore, peu avant, sur la « *nécessité de faire communiquer entre eux l'audiovisuel extérieur et intérieur* ». Hubert Védrine avait tranché : les grandes lignes de la réforme seraient tracées par le ministre des Affaires étrangères (23).

En décembre 1997, un vingtième rapport destiné à donner une nouvelle dynamique de la présence française dans le monde pour les médias condamne « *la rediffusion à l'autre bout de la planète de programmes d'information aussi inadaptés au public international que celle des 20 heures de nos chaînes nationales, ou les journaux fabriqués sans moyens par TV5, donnant une image terriblement provinciale du regard français sur le monde* ». Son auteur, Jacques Pomonti, ancien président de l'Institut national de l'audiovisuel, note encore qu'« *à la suite des décisions successives intervenues depuis vingt ans, l'action audiovisuelle extérieure repose [...] sur une usine à gaz d'une grande complexité, sans coordination possible, interdisant l'application d'une ligne politique d'ensemble* » (24).

En octobre 2002, rapportant le budget de la communication, le député Patrice Martin-Lalande dresse un tableau de l'état des « *multiples acteurs publics de la politique extérieure audiovisuelle* » : TV5, « *longtemps sous-financée par rapport à ses ambitions* », malgré quatre années « *d'un effort budgétaire important* » ; CFI, dont « *la présence d'une chaîne française publique spécifique en Afrique subsaharienne appelle aujourd'hui quelques interrogations, quelle que soit sa qualité, dans la mesure où l'on compte vingt-sept chaînes françaises disponibles sur l'Afrique subsaharienne* » ; Euronews, « *en grave difficulté après l'annonce du retrait de son opérateur britannique privé ITN* » ; France Télévisions, présente indépendamment par satellite et omniprésente dans les programmes de TV5 et de Radio-France Outremer (RFO) ; « *Arte, présente en Allemagne et sur l'ensemble de l'Europe et du bassin méditerranéen, ainsi qu'en Afrique du Nord* » ; « *RFO-Sat, présente en Afrique du Nord et au Proche-Orient* » ; « *RFI, pour la radio, qui intervient aussi en métropole, alors que Radio-France souhaite être plus et mieux émise à l'étranger* » (25).

Cette polyphonie a inévitablement un coût. Le député s'appuie sur le rapport de la Cour des comptes, communiqué le 2 juillet 2002 à Jean-Pierre Raffarin, et attendant d'être remis, le 16 janvier 2003, au Président de la République. Dès 1992, la Cour en avait révélé l'incohérence et placé ses espoirs dans le CAEF naissant. Dix ans plus tard, à l'issue d'une enquête de trois ans dans les comptes du ministère des Affaires étrangères et des entreprises publiques concernées, le constat paraissait aggravé par une

(23) Réponse d'Hubert Védrine au sénateur de Cuttoli, membre du conseil d'administration de RFI, du 29 janvier 1998, citée par Louis DUVERNOIS, *loc. cit.* ; cf. la réponse de Dominique de Villepin à la Cour des comptes, *op. cit.*, p. 533.

(24) Jacques POMONTI, *Pour une nouvelle dynamique de la présence française dans le monde pour les médias*, La Documentation française, Paris, 1998.

(25) Gilles CARREZ, *Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan sur le projet de loi de finances pour 2003*, Rapport n° 256, Assemblée nationale, 10 octobre 2002, p. 75.

hausse des moyens alloués à cette politique, dépassant ainsi 210 millions d'euros fin 2001, et des coûts d'exploitation des sociétés de diffusion, notamment les charges de personnels, non maîtrisés. Les seules dotations du ministère des Affaires étrangères ont augmenté de 144 % en monnaie courante, et ont plus que doublé (+ 106 %) en monnaie constante entre 1990 et 2000. La Cour des comptes avait transmis un référé au Premier ministre, estimant « *nécessaire que des choix, trop longtemps différés, soient rapidement effectués avec une plus grande implication des opérateurs nationaux, en particulier de France Télévisions* » (26).

**Dotations publiques versées aux opérateurs
de l'action audiovisuelle extérieure (en millions d'euros) (27)**

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
RFI	111,93	113,82	110,05	112,42	116,32	122,41	122,97
RMC-MO	5,11	4,27	4,47	4,27	4,27	4,27	4,27
Medi-1	1,07	1,07	1,22	1,07	1,07		0,61
Paris-Lisbonne	0,30	0,30	0,38				
Paris-Oslo	0,20	0,20	0,20	0,20			
TV5	32,85	36,12	51,56	55,37	57,55	62,64	64,79
CFI	26,45	26,95	22,55	22,52	22,52	22,03	22,50
France Télévisions	2,87	2,94	3,09	2,94	2,94	1,11	0,75
Euronews	3,67	3,63	3,26	3,26	3,26	3,20	2,59
Bouquets	7,27	9,30	14,24	12,64	12,33	8,54	6,23
Appui aux exportations	0,95	1,40	2,74	3,35	3,66	3,95	3,98
TOTAL	192,65	202,91	213,57	217,83	223,92	228,85	229,69

La politique audiovisuelle extérieure appelle une clarification ambitieuse, comme s'y accordent la Cour des comptes et le Parlement. Mieux, elle doit s'efforcer de ne pas accroître encore le nombre des structures existantes, dont l'articulation n'est pas toujours aisée à comprendre. « *Une réflexion sur le périmètre du service public s'avérerait particulièrement opportune en ce domaine* », note le député Patrice Martin-Lalande. La simple énumération de la liste des opérateurs suffit à convaincre de la nécessité d'une véritable rationalisation des moyens, alors même que le total des budgets consacrés aux opérateurs de l'audiovisuel extérieur par la France demeure très en deçà des financements publics des autres acteurs européens : les 198 millions d'euros consacrés, en 2001, par la France, à cette politique ne représentent

(26) Cour des comptes, *op. cit.*, p. 501.

(27) Annexe au projet de loi de finances, Secteur public de la communication audiovisuelle, dans le Rapport de la Cour des comptes, *op. cit.*, p. 502 et Christian KERT, *op. cit.*, p. 22.

que 69 % de la dotation publique à la Deutsche Welle radio/TV. Dans le domaine de la radio, le financement public de RFI pour 2002 n'atteint que 37 % de celui de son équivalent britannique, le BBC World service radio.

... à la voix de la France

L'effort de clarification des structures audiovisuelles extérieures depuis 1998 – regroupement de RFI, Somera et Radio Paris-Lisbonne; dissolution de la Sofirad et reclassement de ses participations; création de TV5 Monde et rapprochement avec CFI – n'était pas suffisant pour la Cour des comptes et le Parlement. « *Une véritable politique d'action audiovisuelle extérieure devrait être définie en y impliquant Radio-France et France Télévisions* », estimait la Cour dans son rapport 2002. Les propos de campagne de Jacques Chirac, au printemps, semblaient marquer du sceau présidentiel ces critiques et apporter la solution.

Or, l'actualité internationale, notamment l'évolution de la position française sur l'Iraq à compter de l'été 2002, allait rendre encore plus cruciale la question de la chaîne internationale. Pour répondre à l'ambition tracée par le Président de la République, une large réflexion sur les modalités de sa création est lancée. Pilotée par le Quai d'Orsay, surveillée depuis l'Élysée par Maurice Ulrich, ancien PDG d'Antenne 2, elle semble d'abord s'orienter vers une chaîne de programmes. « *De quoi grignoter la place, déjà restreinte, qu'occupe TV5 sur la scène mondiale, sans renforcer l'influence de la France dans la communication* » (28). Puis, avec l'accord de Matignon, Euronews est mise en avant (29). Enfin, le 9 décembre 2002, Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, confie à Philippe Baudillon, ancien président de CFI, une mission technique de trois mois. Son rapport, remis au ministre en avril 2003, rappelle qu'il « *revient aux pouvoirs publics de définir préalablement l'architecture du projet, pour que les opérateurs audiovisuels puissent le développer ensuite de manière optimale* » (30). Du côté du ministère de la Culture, Jean-Jacques Aillagon a marqué sa préférence pour France Télévisions comme « *support opérationnel* », après avoir abandonné l'idée de créer *ex nihilo* une CNN à la française (31).

Parallèlement, le 11 décembre, une mission d'information parlementaire sur la création d'une télévision française d'information à vocation internationale est confiée à François Rochebloine. Au terme de voyages d'études auprès de Deutsche Welle TV, BBC World et CNN International Europe/

(28) Paule GONZALES / Marie PERONNAU, « Budget. Tandis que France Télévisions devra faire des économies, la chaîne franco-allemande fait l'objet de toutes les attentions. Arte, la bien-aimée du gouvernement », *Le Figaro*, 27 septembre 2002.

(29) Paule GONZALES, « Les pouvoirs publics français font porter leurs efforts sur le monde musulman alors que l'Arabie saoudite prépare également un projet. Euronews fer de lance de l'audiovisuel extérieur », *Le Figaro*, 5 novembre 2002.

(30) Cité par Christian KERT, *op. cit.*, p. 27.

(31) Paule GONZALES, *loc. cit.*; Union de la presse francophone, « 'CNN à la française' : la préférence à France Télévisions », 8 novembre 2002.

Afrique/Moyen Orient et de l'audition de vingt-sept opérateurs audiovisuels, dont les deux ministres concernés, elle remet un rapport d'étape le 14 mai 2003. Du 19 mars au 22 avril, le gouvernement avait organisé une consultation publique permettant aux opérateurs de lui présenter leurs projets. France Télévisions a proposé un partenariat avec RFI, tandis que TF1 et Canal Plus, adossés à leurs chaînes d'information en continue, LCI et I<Télé, se disaient prêts à collaborer avec le service public (32).

Si elle a pris connaissance de ces dossiers, la mission d'information de l'Assemblée nationale ne s'en inspire pas. Ecourtant son travail, elle propose, dans un rapport d'étape, « *que la chaîne soit constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) regroupant, au sein d'une entité unique des opérateurs publics comme France Télévisions, RFI, RFO, Arte, AFP, des structures internationales telles TV5 ou Euronews et des entreprises privées comme TF1 (LCI) et Canal Plus (I<Télé)* » (33). Ce statut permet de la doter d'une autonomie suffisante, en lui assurant un capital propre et une personnalité morale, tout en la faisant bénéficier de l'apport des différents opérateurs. Sa structure se voulait bicéphale avec, d'une part, une banque d'images et de programmes et, d'autre part, une société éditrice, responsable de l'organisation et de la ligne éditoriale de la chaîne. Jacques Chirac rêvait de CNN, les parlementaires lui offrent CFI... La réaction du gouvernement ne se fait pas attendre. Le 26 juin, Jean-Pierre Raffarin demande au député Bernard Brochand de « *faire des propositions de schéma opérationnel de mise en œuvre de la future chaîne d'information internationale* » (34). François Rochebloine dénonce rapidement cette « *démarche qui augurait mal de la volonté affichée de revitaliser le Parlement* » (35). Les conclusions du parlementaire en mission ne tenant aucun compte de ses recommandations, la mission d'information décide « *de clore ses travaux au cours de la réunion du mardi 14 octobre 2003* » (36).

En entérinant l'articulation proposée par Bernard Brochand, le Premier ministre retenait « *un projet de chaîne très éloigné des propositions formulées par la mission* ». Et ce n'est pas peu dire. La surprise n'en est pas une : le ministre des Affaires étrangères avait laissé entendre, d'une part, qu'« *un partenariat entre nos opérateurs publics et privés* » (37) était envisageable et, d'autre part, que le public visé était les « *élites francophones et francophiles : politiques, journalistes, hommes d'affaires, enseignants et étudiants, partout dans le monde* » (38). Le 24 septembre, Bernard Brochand proposait de

(32) Bénédicte MATHIEU, « Trois candidats pour la chaîne française d'information mondiale », *Le Monde*, 24 avril 2003.

(33) Christian KERT, *op. cit.*

(34) Lettre de mission du Premier ministre à Bernard Brochand, 26 juin 2003.

(35) *Le Monde*, 24 juillet 2003.

(36) Christian KERT, *op. cit.*, II, *Rapport final*, 14 octobre 2003, p. 5. Cf. aussi Bernard DELATTRE, « Vent de fronde autour de la chaîne CII », *La Libre Belgique*, 15 octobre; *Le Monde*, 11 et 16 octobre 2003.

(37) AFP, « Villepin sur la CNN à la française : partenariat public/privé envisageable », 16 juillet 2003.

(38) Cour des comptes, *op. cit.*, p. 539.

confier la chaîne d'information internationale à France Télévisions et TFI (39).

POUR QUELLE POLITIQUE ?

L'annonce gouvernementale prend l'apparence d'une proposition. La mission du député a été prolongée jusque fin novembre 2003. A charge pour lui de présenter « *un projet ficelé, ultime étape avant d'appuyer sur le bouton* », selon ses propos. Cependant, elle avait tout l'air d'être une décision certaine. C'est ainsi que les partenaires au dossier, retenus ou écartés, l'ont perçue. Inévitablement, la question du service public est posée, ainsi que celle de la place de cette nouvelle chaîne d'information internationale dans un paysage audiovisuel mondial, concurrentiel et « diplomatiquement correct »...

Une nouvelle vision du service public

Comme à chaque fois que le projet reçoit une apparence de réalité, les pires craintes se réveillent. Les observateurs étrangers s'en amusent : « *quelles sont les options pour une puissance nucléaire amochée, combattant sa déprime post-guerre contre l'Iraq, et voyant se rétrécir ses opportunités d'affirmer son propos dans un monde dominé par les Etats-Unis ? Si ce pays est la France, seule une usine à gaz peut émerger des réflexions* » (40). Il avait suffi à Michel Péricard d'estimer, dans son rapport, qu'il convient notamment de rapprocher TV5 et la Sept, la future chaîne culturelle européenne, pour que Bernard Gandrey-Réty, président de la télévision francophone, présente sa démission (41). Neuf ans plus tard, en marge de la mission Cluzel-Meyer, les personnels de la chaîne, rejoints par ceux de RFI, s'interrogent pour leur emploi (42). Intervenant dans un contexte délicat pour l'AFP exsangue, pour RFO en proie au doute (43), pour RFI en position délicate (44) et pour Euronews en crise, les conclusions de Bernard Brochand font une cohorte de mécontents. RFI est absente du projet, reléguée comme l'AFP au « deuxième cercle » des prestataires, alors que Jean-Paul Cluzel avait placé ses espoirs dans une entente avec France Télévisions. En proposant de « *constituer une unique chaîne généraliste francophone hors du territoire métro-*

(39) Claire DERVILLE, « CII, un projet cher au Quai d'Orsay », *Le Figaro*, 1^{er} octobre 2003.

(40) Elizabeth BRYANT, « Feature : Paris Ponders French CNN », *United Press International*, 1^{er} juillet 2003.

(41) Michel COLONNA D'ISTRIA, « M. Gandrey-Réty démissionne de TV5 », *Le Monde*, 28 janvier 1988.

(42) Paulo Antonio Paranagua, « L'enjeu de l'audiovisuel extérieur », *Le Monde*, 19 mars 1997.

(43) Martine VALO, « Les chaînes publiques de RFO s'interrogent sur leur avenir », *Le Monde*, 12 septembre 2003.

(44) Stephen SMITH, « Une transition inachevée du 'poste colonial' à la radio mondiale », *Le Monde*, 7 novembre 2003. Cf. aussi les autres articles de la même page, notamment l'interview de Jean-Paul CLUZEL par Martine VALO.

politain » avec TV5 et RFO (45), le rapport déçoit Serge Adda, réélu à la présidence de la première au début de l'été, et réveille de nouveau les craintes des salariés. De même à CFI, où les émissions à destination étaient condamnées. L'idée de « *rationaliser l'audiovisuel extérieur* », en fusionnant les rédactions de TV5 et d'Arte, est accueillie sèchement par Jérôme Clément, président français de la chaîne culturelle européenne. Même à France Télévisions, un journaliste déclare : « *on voit bien l'attelage. TFI va tenir les rênes pour plaire à Chirac, et France Télévisions va jouer les petites mains* » (46).

Si l'accueil de l'union de la première chaîne privée et sa concurrente directe en France semble plutôt frais, c'est qu'il laisse une drôle d'impression de la conception de service public qui incombe à la nouvelle télévision. Les conventions collectives du secteur public, jugées trop contraignantes, ne seront pas appliquées aux deux cent cinquante employés, dont la moitié de journalistes. La voie contractuelle serait préférée, de même que la pîge occasionnelle... (47) Que le *holding* public en soit partie prenante, personne ne semble le remettre en cause. Antenne 2 avait déjà été citée pour être le principal vecteur de l'audiovisuel extérieur de la France, destiné à remplacer progressivement TV5 (48). Des accords avaient ainsi été pris au plus haut niveau pour qu'elle soit diffusée, avec plus en moins de succès à l'étranger (Tunisie, Maroc, Italie) (49). Durant l'été 2002, deux de ses journalistes, Paul Nahon et Bernard Benyamin, avaient été mandatés par le président de France Télévisions, Marc Tessier, pour étudier les modalités de la « CNN à la française » (50).

Cette « *alliance entre égaux* » avec TFI, dont se réjouit Marc Tessier dans un entretien au *Figaro* du 29 septembre, prend acte de l'existence d'opérateurs privés d'importance, « *pour ne pas dire déterminants, d'un paysage audiovisuel devenu mondial [...]. Dès lors qu'il s'agit de culture et d'informa-*

(45) Bernard BROCHAND, *La chaîne française d'information internationale. Rapport de la mission parlementaire*, p. 25. Le 22 septembre, l'avant-veille de la remise du Rapport Brochand, le gouvernement décide l'intégration de RFO à France Télévisions (cf. Claire DERVILLE / Emmanuel TORREGANO, *Le Figaro*, 23 septembre 2003).

(46) Bénédicte MATHIEU, « Il y a de la place pour plusieurs formats de chaînes française mondiale », *Le Monde*, 5 juillet 2003; Raphaël GARRIGOS / Isabelle ROBERTS, « Chaîne d'info internationale : les recalés se rebiffent », *Libération*, 9 octobre 2003; Guy DUTHEIL / Bénédicte MATHIEU, « Les conclusions du rapport Brochand ne font pas l'unanimité », *Le Monde*, 2 octobre 2003 et « Les représentants du personnel de Canal France international (CFI) craignent une fermeture de leur société », *Le Monde*, 1^{er} novembre 2003.

(47) Guy DUTHEIL / Daniel PSENNY, « La chaîne internationale française devrait recruter plus de 250 salariés », *Le Monde*, 4 décembre 2003; Paule GONZALES, « TFI et Francetélévisions inventent la chaîne info », *Le Figaro*, 10 décembre 2003.

(48) Michel COLONNA D'ISTRIA / Jean-François LACAN, « Un entretien avec Thierry de Beaucé », *Le Monde*, 22 juin 1989.

(49) Belkacem MOSTEFAOUI, « La réception de TV5 et France 2 à Casablanca et Tunis », *Réseaux*, n° 78, 1996; Céline SCAVENNEC, *Une chaîne de télévision française diffusée dans une aire culturelle différente : le cas de France 2 en Tunisie*, Mémoire soutenu à l'IEP de Lyon, 1997; Riadh FERJANI, « Antenne 2/France 2 comme enjeu social et politique en Tunisie », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2000, sur le site Internet www.u-grenoble3.fr/les-enjeux.

(50) Catherine HUMBLLOT, « Le retour du binôme », *Le Monde Télévision*, 20 septembre 2003.

tion, *l'Etat ne peut laisser se développer une concurrence sauvage* » (51). Cette conception du service public, que les pouvoirs n'étaient parvenus à s'appliquer à eux-mêmes (52), semble être partagée par TF1. Les deux chaînes avaient déjà collaboré, au sein du bouquet numérique TPS, en 1998, même si France Télévisions s'était rapidement retirée au profit de M6. Le 23 août, elles ont fait parvenir à Bernard Brochand une « *note sur les principales orientations relatives à la création de la chaîne française d'information internationale* » (53). Cependant, l'accord stipule que le nouveau média ne soit pas diffusé sur le territoire français, où les deux groupes audiovisuels restent concurrents. Par ailleurs, LCI serait la première à souffrir de cette nouvelle chaîne... Elle couvrira alors un espace allant de l'Inde à l'Ecosse et de l'Europe du Nord à l'Afrique du Sud, avec une zone d'ombre en son milieu.

Les besoins de financement de la chaîne
d'information internationale (en millions d'euros) (54)

	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Dépenses	20	25	70	70	70	70	325
Commentaires	Investissements	Année de pré-lancement	Décrochage en anglais et en arabe				

« *C'est la novation du projet qui nous fait y aller* », affirme Patrick Le Lay, pour qui « *l'information n'est pas un marché sur lequel il y a de l'argent* ». Si le PDG de TF1 ne s'attend pas à ce que sa nouvelle opération financière soit rentable, il n'entend pas non plus y apporter des fonds. L'architecture budgétaire ne prévoit qu'une subvention moyenne, sur les cinq premières années, de soixante-cinq millions d'euros par an, provenant du budget des Affaires étrangères; s'ajoutent encore quelque cinq millions, « *objectif... réaliste* », qu'un « *'club des fondateurs' réunissant les principaux annonceurs français et bénéficiant, en contrepartie d'un soutien financier, d'opérations publicitaires et de parrainage, contribuerait sans doute* » à verser : TF1 s'engage seulement, au même titre que France Télévisions, « *à couvrir un éventuel dépassement du budget* » (55). Et il devrait y en avoir lorsque CNN aligne plus d'un milliard d'euros, BBC World six cents millions et Al Jazira cent soixante, pour une couverture régionale... La loi de finance 2004 devrait aussi y pourvoir, sur des crédits qui ne proviendraient pas de la redevance.

(51) Jean CLUZEL, *L'avenir de l'audiovisuel à l'ère du numérique*, Rapport d'information, n° 456, Sénat, 1998, sur le site Internet www.senat.fr/rap/r97-4561/r97-456169.html.

(52) Au moins jusqu'au 16 octobre 2003. Cf. Jean-Jacques BOZONNET, « Le Quai d'Orsay décide d'arrêter la diffusion hertzienne de France 2 en Italie », *Le Monde*, 17 octobre 2003.

(53) Bernard BROCHAND, *op. cit.*, p. 18.

(54) *Ibid.*, p. 19.

(55) *Ibid.*, pp. 19-22.

Si l'on ajoute que l'objectif est de créer une rédaction autonome ne provenant d'aucune des deux chaînes, ni de LCI, la présence du premier opérateur audiovisuel privé peut étonner. Son réseau de correspondants à l'étranger, dont les crises autour des départs d'Alain Chaillou puis de Régis Faucon ont montré la « *lente désaffection pour ce secteur de l'information* » (56), se limite aux six postes de Washington, de Jérusalem, de Rome, de Moscou, de Londres et, rétabli depuis les événements du 11 septembre 2001, de New York (57). Depuis 1996, TF1 a supprimé son service de politique étrangère, fermé plusieurs postes de correspondants dans le monde, abandonné l'idée d'émissions spéciales en direct de divers points du globe et consacré la disparition des commentaires en studio. Certes, elle sait mieux que personne se mobiliser en fonction d'une actualité forte, comme lors des attentats de New York et Washington, ou des interventions américaines en Afghanistan et en Iraq. Cependant, à voir le regard qu'elle en offre à ses téléspectateurs, le monde, en terme d'information, ne l'intéresse plus (58).

L'éternelle exception culturelle française

Peut-être le gouvernement recherche-t-il seulement cette logique commerciale de l'information internationale, où excelle aussi TF1 : renforcement des stéréotypes nationaux, priorité donnée aux sujets anecdotiques ou aux menaces (guerres, catastrophes, faits divers), développement de l'« info Klee-nex » sans suivi (59)... ? D'autant que la chaîne ferait très peu de production d'images en interne, utilisant principalement les banques d'images européennes, les agences de presse prestataires comme Reuters, ADTN et AFP et dépendrait largement des reportages en provenance de TF1 et des chaînes publiques. Si cela était, on augure assez mal de la singularité du « message de la France ». C'est pourtant bien celle-ci qui motive depuis une vingtaine d'années la recherche d'une chaîne d'information internationale. Sinon, pourquoi les gouvernements successifs, faisant mine de s'accommoder de TV5, ont-ils si souvent cherché à la concurrencer ? La Francophonie n'intéresse pas vraiment Paris, sauf si elle présente un intérêt certain et immédiat pour la France. La démarche est différente pour les autres pays de langue française. TV5 est une vitrine de leur particularité, une image de leur force face à l'aire anglophone environnante. Dès lors, on comprend mieux la popularité de la troisième télévision internationale, juste derrière la BBC et

(56) Daniel SCHNEIDERMAN, « Le crime parfait », *Le Monde* Télévision, 8 juin 2003 ; Lettre de Régis FAUCON au *Monde*, 29 juin ; Réponse de Robert NAMIAS au journal, 15 juin 2002.

(57) Audition d'Étienne Mougeotte du 29 janvier 2003 : cf. Christian KERT, *op. cit.*, II, p. 49.

(58) En revanche, sur le plan financier et industriel, TF1 annonce un accord avec le producteur Tariq Bin Amar en vue de lancer une chaîne sportive en Italie.

(59) A ce propos, cf. la charge romancée d'Alain CHAILLOU, *La lésion étrangère. Le vrai roman d'un correspondant de télé*, Alias Etc., Paris, 2002.

CNN, à l'étranger, et leur envie de la défendre (60). Toujours est-il que la France ne s'accommode pas de cette chaîne francophone. Et peu importe que, depuis le Kosovo, elle ait atteint une certaine maturité et montré son professionnalisme lors des grandes crises internationales. Étant son principal bailleur de fonds, le gouvernement de la France pense pouvoir en disposer à sa guise.

Les réflexions françaises concernant la diplomatie publique et la guerre de l'information sont à peine plus anciennes. Dans son rapport d'activité 2001, la DGCID a souligné que « *les vraies batailles d'aujourd'hui se gagnent d'abord dans les esprits, les cœurs, les opinions. Sans instrument d'influence sur les décideurs et les opinions, la diplomatie française serait condamnée à l'incantation* » (61). L'offensive diplomatique américaine préparatoire à l'attaque de l'Iraq a montré combien ce constat était vrai. Jacques Chirac l'a souligné lors des cérémonies de vœux, en janvier 2003, affirmant son « *désir de voir la France davantage présente dans la bataille des images* ». La chaîne d'information internationale doit être un remède dans cette entreprise d'influence de l'opinion publique mondiale (préparation de l'opinion, messages politiques...) (62). Le cœur de la cible poursuivie, à l'intérieur des publics très diversifiés selon les zones géographiques, consiste en « *les corps intermédiaires* », ces « *élites francophones et francophiles* » sur lesquels l'influence française, remplaçant le stérile rayonnement, va pouvoir s'exercer. A condition de faire preuve d'une grande flexibilité pour s'adapter aux attentes locales.

Depuis 1997, CNN a entrepris de se régionaliser, se déclinant en six chaînes, programmées et diffusées séparément, afin de couvrir au mieux les attentes d'un public spécifique. Cette organisation assure à la chaîne une méthode de collecte de l'information optimale. Elle permet aussi de concilier les exigences de l'information en temps réel avec des exigences de modérations budgétaires. La chaîne d'information internationale française se déclinera ainsi en version originale. A l'instar de sa concurrente américaine, des décrochages linguistiques sont prévus vers l'anglais et l'arabe, « *six mois et demi après le lancement de la chaîne* » (63) selon Ghislain Achard, conseiller de Marc Tessier, puis l'espagnol. Parmi ces trois langues, qui reprennent avec le français les principaux idiomes internationaux, la rapidité du passage à l'arabe est frappante. Elle montre combien le projet s'inscrit dans une sorte de géopolitique médiatique. Le sociologue américain Langwell avait bien montré l'instrumentalisation des médias en affirmant que « *celui*

(60) Pour 1989, cf. Michel COLONNA D'ISTRIA, « Avec l'appui de sondages positifs. Les francophones défendent TV5 », *Le Monde*, 3 septembre 1989. Pour 2003, cf. les interventions d'Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, des 2 et 22 juillet 2003, in Christian KERT, *op. cit.*, II. *Rapport final*, pp. 27-30 et AFP.

(61) DGCID, *Bilan 2001 et perspectives*, sur le site Internet www.france.diplomatie.fr/cooperation/dgcid/rapport-01/pdf/dgcig-2001.pdf.

(62) Sur la guerre de l'information, cf. François-Bernard HUYGUES, « Guerre, guerre économique et guerre de l'information », 1^{er} août 2003, sur le site Internet www.infoguerre.com.

(63) Guy DUTHEIL / Daniel PSENNY, *loc. cit.*

qui maîtrise l'information étend sa mainmise sur le village planétaire ». Les médias anglo-saxons, même s'ils restent dubitatifs face à l'initiative française, ne s'y sont pas trompés (64). C'est la position antiguerre en Iraq qui explique l'urgence de la France de se doter de cet outil de diplomatie publique.

De fait, se pose inévitablement la question de l'indépendance du nouveau médium. Lors de l'assemblée générale des actionnaires de TF1, le 23 avril 2003, Patrick Le Lay s'est gaussé de cette « chaîne dirigée par le Quai d'Orsay et des journalistes de service public, ça fait quand même Ceausescu » (65). Il ne savait pas encore qu'il allait contribuer au choix du gouvernement, n'hésitant pas à faire jouer ses relations avec l'Élysée pour être retenu par la mission Brochand (66). Pour Marc Tessier, s'exprimant *a posteriori*, lors de son audition par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le 30 septembre, « il n'y a pas de raison que deux groupes indépendants fassent une chaîne dépendante » (67). « Ni hostile, ni servile », avaient résumé les députés dans leur rapport d'étape (68). Ce qui n'avait pas empêché Chris Patten, commissaire européen chargé des Relations extérieures, de déplorer cette « gestion publique [...] pour éviter tout désaccord embarrassant avec la politique que suivra le gouvernement » (69). De fait, la présidence sera tournante entre TF1 et France Télévisions, les actionnaires nommant en toute indépendance, c'est-à-dire sans en référer au Conseil supérieur de l'audiovisuel, le directeur général et son adjoint. Par ailleurs, ils fourniront chacun un coordinateur par rédaction.

Derrière la question des langues se pose aussi celle du recrutement des journalistes. Même pigistes, ils devront être parfaitement bilingues. Or, les journalistes arabophones – la chaîne prévoit d'en employer cinquante – ne sont pas nombreux dans la profession et déjà fort recherchés en raison de l'actualité. L'absence de ces décrochages régionaux en langue vernaculaire de la voix de la France est déjà à l'origine de l'échec de la pénétration de CFI en Asie; il lui était aussi reproché le caractère trop africain de ses programmes (70). Par ailleurs, les différentes formes de censure dont France 2 a été l'objet, lors de ses diffusions hertziennes en Tunisie et au Maroc, peuvent servir d'expériences. Ce traitement de l'information, cette « *French touch* » selon Bernard Brochand, est déjà brocardé par les médias américains

(64) Kim WILLSHER, « Chirac Demands France Creates a Rival to CNN », *The Telegraph* 30 mars 2003, repris partiellement dans le quotidien australien *The Age* du lendemain, sous le titre « CNN à la française »; Julio GODOY, « French Prepare their Answer to BBC and CNN », *IPS*, 7 mai 2003; Elizabeth BRYANT, *loc. cit.*

(65) Cité par Guy DUTHEIL / Bénédicte MATHIEU, « France Télévisions et TF1 vers la chaîne mondiale d'infos », *Le Monde*, 29 septembre 2003.

(66) Patrice LESTROHAN, « CII : la chaîne de garde », *Le Canard enchaîné*, 8 octobre 2003.

(67) « Marc Tessier (France Télévisions) : la CII, 'voix qui parle de la France' », *AFP*, 30 septembre 2003.

(68) Cités dans *La Tribune*, 15 mai 2003.

(69) « CNN à la française : une voix vitale », *Libération*, 22 mai 2003.

(70) Jean CLUZEL, *Saisir les opportunités du numérique en Asie*, Rapport d'information n° 214, Sénat, 1996, sur le site Internet www.senat.fr/rap/r96-2141/r97-214152.html.

qui renvoient allègrement aux critiques que suscitent la couverture du conflit israélo-palestinien depuis septembre 2001 (71).

Cependant, ce besoin d'être à l'unisson des émotions mondiales, tout en saisissant les particularismes locaux, explique mieux pourquoi LCI, tant la chaîne que son architecture, n'ait pas été retenue par Bernard Brochand. Il explique aussi le succès d'Euronews, diffusée en sept langues (français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais et russe – l'arabe a dû être abandonné suite à l'arrêt d'une subvention de la Commission européenne) auprès de sept millions de téléspectateurs, loin devant CNN (deux millions huit cent mille) et BBC World (un million et demi). La chaîne européenne d'information continue est même en tête des audiences quotidiennes dans le créneau visé par sa concurrente française. Et ce, pour un budget de trente millions d'euros... (72).

*
* * *

Curieux destin que celui du dossier de la chaîne française d'information internationale. Il fait partie de ces projets qui transcendent les politiques, quels que soient les gouvernements, portés par une poignée d'hommes. Dans ce cas, Jacques Chirac semble avoir été incontournable. Depuis les prémices de 1987 jusqu'au tournant de 2002, l'actuel Président a su impulser cette « *ardente obligation* » à une question que beaucoup n'avaient traité que de manière comptable, véritable pierre d'achoppement de ce « CNN à la française », rebaptisé CFI-24 ou CF2I parce que la chaîne d'Atlanta professe des velléités de décrochage francophone (73).

L'autre risque qui préside à son destin tient aux raisons de sa création. Comme à chaque fois que cette question est revenue sur le devant de l'actualité depuis la première guerre du Golfe, il s'agissait de répondre à une mainmise américaine sur l'information face à une crise internationale. Passée l'émotion suscitée par l'événement, la course à l'audience des médias français se nourrissant, comme partout d'ailleurs, d'instantanéités, la nécessité d'un vecteur français de communication internationale se faisait moins pressante. Le dossier replongeait dans l'oubli. L'objectif premier du pôle audiovisuel français est de se démarquer de la Francophonie, projet ambitieusement encombrant et difficilement contrôlable pour/par Paris. L'accommodement de TV5 ne s'est fait que par défaut.

En coulisses, politiques et décideurs audiovisuels français rêvaient en secret de posséder un instrument aussi merveilleux que CNN. Tous les rap-

(71) Elizabeth BRYANT, *loc. cit.*

(72) Guy DUTHEIL, « Euronews veut fabriquer la télévision internationale 'made in France' », *Le Monde*, 4 juillet 2003.

(73) Emmanuel SCHWARTZENBERG, « CNN n'est pas l'ambassadeur de la Maison-Blanche », *Le Figaro*, 9 janvier 2003; Chris CRAMER, « Le projet de création d'une chaîne d'information internationale et francophone. Un CNN pour la France », *Le Figaro*, 30 novembre 2002.

ports citent son exemplarité. Parlant de « *l'innovation dans les relations internationales* », au lendemain des événements du 11 septembre 2001, François Loncle, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, estimait qu'« *en matière diplomatique, l'innovation résulte des technologies de communication [...], de l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, en particulier les médias de l'immédiat (télévision et Internet)* ». Et de citer cet « *effet CNN* » supposé jouer un rôle dans la définition des politiques étrangères. Pourtant, s'il existe, il réside dans le déluge d'images qui s'abat sur le téléspectateur « mondial » et lui donne à penser que le monde n'est que conflits et violence (74).

La décision française arrive tard. Dans ce secteur, les acteurs sont nombreux. La chaîne d'Atlanta, présente partout dans le monde, se décline en six réseaux en langue anglaise et trois en espagnol, mais aussi en turc et en allemand. Début janvier 2004, une porte-parole de CNN Deutschland annonce cependant que, des études ayant montré que « *les téléspectateurs de CNN n'attendent pas de programme en allemand* », les émissions dans cette langue s'arrêteraient (75). Deutsche Welle-TV partage son antenne entre programmes en allemand et en anglais, diffuse en espagnol sur le continent américain, en dari et en pachtou en Afghanistan et sous-titrant en arabe. Euronews, BBC World, TV5, Al Jazira et Al Arabiya sont autant de concurrents.

Réactivé à l'occasion de la guerre américaine contre le terrorisme, le projet a pris un nouveau sens dans les attaques médiatiques que la France a subies depuis l'été 2002. S'il n'est réduit qu'à un outil de politique conjoncturelle, on augure mal de l'alliance de la carpe et du héron préconisée par le Rapport Brochand. Comme souvent, l'essentiel est ailleurs. Pour Marc Tessier, l'alliance avec Patrick Le Lay est une question de standing. Le pari est ouvert.

(74) Piers ROBINSON, « Global Television and conflict resolution : Defining the Limits of the CNN effect », in Eytan GILBOA (dir.), *Media and Conflict. Framing Issues, Making Policy, Shaping Opinions*, Transnational Publishers, Ardsley, 2002, p. 175-191. Cf. aussi Nik Gowing, à la conférence préparatoire du Sommet mondial sur les sociétés de l'information, 21-24 février 2003, Genève.

(75) *Le Figaro*, 6 janvier 2004.